

APPEL A PROJETS

lancé par

l'Association France Parkinson

Reconnue d'utilité publique (décret du 17 juin 1988)

18, rue des Terres au Curé – 75013 PARIS

Tél. 01 45 20 22 20 – mail : scientific@franceparkinson.fr

BOURSES 2017

26 janvier 2017 :	Date de publication
27 mars 2017 :	Date limite de réception des demandes
Mi-Juin 2017 :	Sélection par le Comité Scientifique
Octobre 2017 :	Début de financement
Durée de la bourse :	1 an maximum

FRANCE PARKINSON met au concours des **BOURSES** dans le but de permettre à de jeunes chercheurs de compléter ou de développer leur formation dans **un programme recherche sur la maladie de Parkinson**. Le programme de recherche devra porter sur la maladie de Parkinson et pourra être clinique ou fondamental.

Les bourses seront destinées à des candidats, étudiants en fin de thèse (4^{ème} ou 5^{ème} année) ou stagiaires post doctoraux (1^{ère} ou 2^{ème} année **suivant la date de soutenance de la thèse**). Chaque bourse, d'une **durée maximale de 12 mois**, sera dotée d'un montant de 33 000€ pour les thésards ou de 50 000€ pour les post doctorants. Les fonds accordés devront servir à couvrir l'intégralité du salaire, charges salariales et patronales comprises.

Un candidat ayant déjà bénéficié d'une bourse France Parkinson précédemment **n'est pas admissible pour une autre bourse**.

En cas de **renoncement** les candidats sont priés d'en informer l'association France Parkinson le plus rapidement possible afin que le dossier soit retiré du circuit des évaluations. Le renoncement à une bourse postérieurement à son attribution ne pourra pas donner lieu à un report sur un autre candidat du même laboratoire. Dans ce cas la bourse sera attribuée au prochain candidat en liste d'attente.

Les demandes seront évaluées par le Comité Scientifique de France Parkinson constitué de cliniciens et chercheurs spécialisés dans la Maladie de Parkinson. Les attributions seront décidées en juin 2017 et les réponses données fin juin/début juillet afin que la bourse puisse effectivement être versée à partir d'octobre 2017, si le contrat a pu être signé avec l'organisme chargé de sa gestion.

Le financement devra commencer au plus tard le 1^{er} janvier 2018

Les candidats non retenus en seront avisés rapidement.

CONVENTION ET MODALITES DE FINANCEMENT

La législation en vigueur indique que le versement de cette bourse doit être réalisé sous forme de salaire qui comprend l'acquittement des charges sociales, salariales et patronales. L'association France Parkinson ne peut être employeur, les candidats retenus devront communiquer l'organisme de leur choix (Université, CNRS, INSERM, ...) qui acceptera d'être leur employeur. L'organisme devra obligatoirement être basé en France.

Une convention de financement sera signée entre France Parkinson et l'organisme choisi auquel France Parkinson versera directement le montant de la bourse.

France Parkinson sollicite par principe auprès des organismes gestionnaires **une suppression des frais de gestion** prélevés par eux sur les soutiens que verse l'association. En cas de stricte impossibilité, le taux des frais de gestions imputable au projet sera **plafonné à 2%** du montant total demandé.

Dans le cas de sommes inutilisées pour le projet accordé, la restitution des sommes non dépensées est requise par l'Association pour être réaffectées aux fonds dédiés à la recherche.

CONDITIONS EN MATIERE DE RAPPORT ET DE L'IMAGE

Les titulaires de bourse devront présenter un **rapport scientifique final** de leurs travaux de recherche dans les **90 jours** suivant la fin de la bourse. Toutes communications et publications scientifiques se rapportant à l'activité scientifique du boursier devront mentionner le soutien de France Parkinson et un exemplaire devra être joint au rapport.

L'organisme gestionnaire devra présenter un **rapport financier détaillé** justifiant la dépense de la somme attribuée pour la bourse dans les **90 jours** suivant la fin de celle-ci.

Les titulaires d'une bourse pourraient être sollicités afin de présenter leurs travaux de recherche auprès de Comités Régionaux France Parkinson proches de leur Centre de Recherche notamment durant la Journée Mondiale de la Maladie de Parkinson.

Les titulaires d'une bourse pourront également être sollicités pour des photos et/ou vidéos sur leur lieu de travail.

DOSSIERS POUR DEMANDE DE BOURSES

Les demandes de bourses, **complétées et signées par le Directeur de Recherche responsable du projet**, devront être soumises par mail à scientific@franceparkinson.fr **au plus tard le 27 mars 2017**. Elles devront être accompagnées d'un résumé de vulgarisation en français détaillant la recherche (*en absence d'un résumé le dossier ne sera pas soumis à l'avis du Comité Scientifique de l'Association*).

Les demandes de bourse 2017 devront contenir les renseignements suivants (détails dans le formulaire "Demande de Bourse 2017" ci-dessous):

- Un **curriculum vitae** ;
- Le nom et l'adresse du laboratoire dans lequel sera effectué le projet, le titre du projet ; sa date de début et fin et son intérêt pour la maladie de Parkinson ;
- Un **résumé de l'expérience personnelle** et des **travaux scientifiques antérieurs** ;
- Une description succincte du **projet de recherche** (objectif, déroulement du programme de recherche, résultats attendus. Le projet de recherche pourra être clinique ou fondamental.
- Une fiche complétée et signée par le Directeur de Recherche responsable du projet
- Le nom et adresse de l'organisme gestionnaire et du responsable de cet organisme.

DEMANDE DE BOURSES 2017

Les demandes de bourses, **complétées et signées par le Directeur de Recherche responsable du projet**, accompagnées d'un CV, devront être soumises par mail à scientific@franceparkinson.fr **au plus tard le 27 mars 2017**, et devront être accompagnées d'un résumé de vulgarisation en français détaillant la recherche (*ce résumé ne sera pas confidentiel ; en absence d'un résumé le dossier ne sera pas soumis à l'avis du Comité Scientifique de l'Association*).

Aucun dossier papier ne sera traité.

1) Informations personnelles

- **Nom :**
- *(Nom de jeune fille) :*
- **Prénom :**
- **Date de naissance :**
- **Téléphone personnel :**
- **Adresse personnelle :**
- **Email du candidat :**
- **Titres universitaires obtenus depuis la fin de vos études secondaires** (détails et dates à préciser dans le CV) :
- **Indiquer la(es) bourse(s) déjà obtenue(s) :**
- **Employeur actuel :**
- **Montant de votre rémunération actuelle :**
- **Modifications attendues de cette rémunération au cours de l'année en cours et de l'année suivante :**
- **Perspectives personnelles de recherche du candidat (max 200 mots) :**

2) Information sur le laboratoire

- **Laboratoire dans lequel sera effectué le projet de recherche concerné :**
- **Responsable du laboratoire :**
- **Adresse du Laboratoire :**
- **Téléphone :**

3) Informations sur le projet

- **Titre du projet de recherche proposé :**
- **Dates de début et fin du projet proposé :**
- **Le dossier soumis à l'association France Parkinson (v)a-t-il fait l'objet d'une demande de bourse auprès d'un autre organisme ?** oui non
 - Si oui, à quels organismes et pour quels montants ? :
 - Date de remise des demandes :
 - Date escomptée des réponses :
- **Noms et titres des autres personnels de recherche impliqués dans le projet, leur degré d'implication dans le projet** (*en %*, précisez la nature spécifique de leur apport au projet) :
- **Décrivez comment le projet de recherche proposé contribuera à améliorer vos capacités à faire de la recherche (max 200 mots) :**

Description du projet de recherche en tenant compte des points suivants :

Ne pas excéder **8 pages (calibri 11, interligne 1)**, références et résumé inclus, annexes non comprises :

Description du Projet

- a) Titre du projet
- b) Résumé du projet (200 mots maximum).
- c) Présentation détaillée de la recherche montrant:
 - Objectifs de l'étude par rapport à « l'état d'art »
 - Le bien-fondé de l'approche proposée (données préliminaires)
 - les procédures expérimentales (méthodologies) qui seront utilisées
- d) Justification de l'étude : en quoi contribuera-t-elle à améliorer notre connaissance de la maladie de Parkinson ?
- e) Nature des moyens (locaux, matériels, techniques spécifiques) disponibles ou nécessaires à la réalisation du projet.
- f) Degré d'implication du Directeur des Recherches dans le projet proposé.
- g) Références bibliographiques.

Annexes à joindre à la description du projet de recherche :

1. Résumé du projet pour le grand public en français (max 200 mots/ non confidentiel).
2. Curriculum vitae du demandeur indiquant la date effective ou prévue de la fin de thèse
3. Résumé de l'expérience personnelle et des travaux scientifiques antérieurs du demandeur.

A remplir par le Directeur de Recherche, responsable du projet

- Nom, prénom et titre du responsable des recherches :
- Laboratoire :
- Adresse du Laboratoire :
- Téléphone :
- Mail du responsable scientifique :
- Rappel des travaux de recherche effectués dans le laboratoire d'accueil au cours des 3 dernières années, en liaison avec le projet proposé (description sommaire, publications) :
- Travaux de recherche effectués par le candidat au sein du service ou laboratoire de recherches :
- Avis motivé du responsable en faveur de l'attribution d'une bourse au candidat (max 300 mots) :

Je m'engage :

- 1) A respecter le cahier des charges du présent appel d'offre.
- 2) A mentionner le soutien de l'Association France Parkinson dans les publications afférentes au projet qui sera soutenu par l'Association et à en adresser un tiré à part à l'Association.
- 3) A remettre un rapport sur le travail effectué au plus tard 3 mois après la fin de la période prévue pour le projet.

Date :

Signature du demandeur

Signature du Directeur de Recherche

Quel sera l'organisme chargé de la gestion de la bourse :

Nom :

Adresse :

Préciser le responsable DRH de cet organisme :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Email :@.....